

Le baptême étudiant doit-il disparaître ?

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de "La Libre Belgique".

Le baptême fait partie intégrante de la vie estudiantine de très nombreux étudiants. Chaque année, plusieurs milliers de "bleus et bleuettes" sont baptisés, que ce soit en haute école ou sur un campus universitaire. Pour l'immense majorité d'entre eux, les bleusailles sont un moment important de rencontres et de sociabilité, où la solidarité est d'or. Néanmoins, il arrive fréquemment que certains excès entachent cette pratique. Parfois, ces abus entraînent de véritables drames. Le 31 octobre dernier, Antonin Deneffe, un étudiant de 19 ans, décède lors d'une soirée étudiante organisée en région namuroise. Selon les analyses toxicologiques, son décès serait dû à une consommation d'alcool susceptible de causer la mort. Face à la tragédie, laissons la justice décider du - nécessaire - "à qui la faute?" En tant qu'étudiants, proposons plutôt des solutions.

Charte des baptêmes

Honnêtement, est-il nécessaire d'être étudiant en guindaille pour mettre sa vie en danger via une surconsommation d'alcool? En Belgique, chaque année, près de 200 personnes meurent sur nos routes à cause de l'alcool⁽¹⁾. Le baptême, longtemps laissé dans le champ d'action exclusif des cercles, fait aujourd'hui l'objet d'un encadrement accru, notamment via la "Charte des baptêmes". Cette charte inscrit un socle de principes éthiques que les organes de bleusailles se doivent de respecter, sous peine de se voir suspendus par leur établissement.

Aux interdictions de traitements dégradants, d'attentats à la pudeur, de propos racistes ou d'abus d'alcool se sont récemment ajoutées des considérations liées aux violences et discriminations sexuelles ou sexistes. Cette charte pose donc un cadre global primordial. Cependant, le problème de la vérification se pose: comment s'assurer que ces dispositions sont respectées? Cette réalité est d'autant plus forte lorsque les écoles ne reconnaissent pas les baptêmes qui se déroulent en leur sein. Pas de reconnaissance rime

